

COMITE DE PILOTAGE N° 11 SUR LES RYTHMES SCOLAIRES

LE 24 mars 2015

Présents : Mme COLIN - Mme KRIMI-HENRY – Mme LAGEAT - Mme BAZIN – M. DURAND – Mme TURQUET – Mme TAVERNIER - Mme LAPEYRE – Mme CAMERA - Mme ECHELARD - Mme RENAULT – Mme BOUGON – Mme BRICAULT – Mme PUILO-HAURIE – Mme CACHACOU – Mme THURET – Mme POMMIER – Mme PICHEREAU

Secrétaire de séance : Mme BOUGON

Début de séance à 18h30

❖ Pistes de travail ouvertes lors du dernier COPIL

Rappel des perspectives évoquées lors du COPIL du 22 janvier 2015 par les différents collègues : mairie, personnel technique, enseignants, parents et inspectrice.

→ à consulter dans le compte rendu du dernier COPIL (disponible en ligne sur le site de la ville)

En fonction de ces pistes de travail, il avait été demandé à chaque partie de faire une proposition d'horaires afin de modifier si besoin ceux de cette année.

Mme Lageat, inspectrice, précise que la demande de nouveaux horaires est à déposer au plus tard le 31 mars.

❖ Retour du questionnaire parents et enseignants

Le questionnaire transmis aux familles a été élaboré par la mairie et les représentants de parents d'élèves. Ce même questionnaire a été transmis à chaque enseignant des deux écoles. La diffusion a été faite par le biais des enseignants avant les vacances de février, avec une date de retour au 9 mars 2015. (Cf. résultats en annexe 1)

Taux de participation

Ecole élémentaire : 92 retours, soit 30% de l'effectif

Ecole maternelle : 89 retours, soit 52% de l'effectif.

Enseignants : 5 retours en maternelle, 12 retours en élémentaire (sous la forme d'un seul questionnaire)

Malgré une participation plus élevée que le questionnaire de l'an dernier, les parents d'élèves regrettent qu'il n'y ait pas eu plus d'investissement des familles.

Éléments de synthèse

- les rythmes scolaires actuels ne conviennent pas à la majorité des deux écoles
- le retour à 8h30 tous les matins est dominant
- La durée du mercredi ne convient pas (trop courte)
- Une majorité souhaite décaler la pause déjeuner à 11h30
- L'horaire de sortie actuel est partagé : une légère dominante de réponses pour mentionner qu'il ne convient pas, mais beaucoup de réponses sans avis
- Hypothèse de fin d'école à 15h45 : augmentation nette des effectifs en périscolaire
- NAP : beaucoup de sans avis, et peu de familles qui y participent donc les résultats sont peu exploitables. Les familles semblent préférer un regroupement sur une après-midi.
- Le maintien des NAP est mentionné comme utile, mais pas de façon nette
- Côté enseignants, l'élémentaire à l'unanimité souhaite rester sur les horaires actuels, les avis de la maternelle sont partagés mais le clivage est net entre les deux écoles avec des réponses majoritairement opposées.

Remarques

- Les parents d'élève regrettent qu'un seul questionnaire ait été rendu pour l'ensemble des enseignants de l'élémentaire.
- Le rythme imposé par la réforme n'est pas adapté aux tranches d'âges différentes entre l'élémentaire et la maternelle

Lecture des commentaires

Mme Bougon précise que les questions ouvertes et la rubrique « remarques et observations » ont été renseignées dans tous les questionnaires.

(Cf. résumé des commentaires en annexe 2)

❖ Tour de table : propositions d'horaires à soumettre à l'inspection

Mme Colin précise que les NAP et l'organisation du périscolaire seront étudiés lors du prochain COPIL car un travail est en cours sur ce sujet et sur la tarification.

➤ *Enseignants*

Les enseignants des deux écoles se sont concertés pour proposer de nouveaux horaires et sont parvenus à une proposition différente selon les écoles afin de tenir compte des rythmes et des besoins des enfants qui ne sont pas les mêmes en maternelle et en élémentaire.

(Cf tableau en annexe 3)

En maternelle un mercredi débutant à 8h30 pour favoriser les apprentissages du matin et un après midi allongé pour augmenter le temps d'apprentissage des PS après la sieste. Le jeudi après midi libéré permettrait d'alléger la semaine car les enfants sont très énervés ce jour là, et d'avoir plus de possibilités pour organiser les NAP.

En élémentaire, les horaires proposés sont ceux de cette année, car ils permettent une meilleure répartition des apprentissages : une matinée plus longue, des APC d'une heure le matin et une régularité des demi journées.

Remarques :

- Régularité des horaires et un quart d'heure de décalage à la sortie pour permettre aux familles de moins se presser pour récupérer plusieurs enfants dans les deux écoles. Mme Colin fait remarquer que le trajet n'est pas long et qu'il n'est pas forcément nécessaire d'avoir un décalage.
- Le repas reste tardif
- La matinée du mercredi est toujours de 2h avec une récréation. Mme Bazin précise que seuls les élèves commençant à 8h30 iraient en récréation. Les parents d'élèves soulèvent alors la question d'un temps à deux vitesses puisque certains élèves d'une même classe seront en récréation pendant que les autres travailleront en classe.
- La mairie réitère son point de vue à propos de la demi journée libérée : humainement et matériellement ce n'est pas possible à organiser.

➤ *Parents*

Les parents se sont concertés entre les deux écoles et se sont basés sur les demandes et remarques du dernier COPIL, ainsi que sur les souhaits des familles relevés dans les questionnaires. La réflexion a été portée sur 3 scénarios possibles. (Cf. tableau en annexe 4)

Celui retenu, qui apparaît le plus adapté serait : 8h30-11h30 tous les matins et 13h45-16h00 pour permettre une régularité dans les horaires (communs aux deux écoles) un repas plus tôt et un allongement de la pause méridienne pour laisser le temps aux derniers de manger.

Remarques :

- 2h15 de pause méridienne est trop long, et la mobilisation des ATSEM en maternelle se traduira par moins de temps de présence en classe
- Mme Lapeyre précise qu'avec la forte augmentation des effectifs, les 2h sont trop courtes pour organiser correctement les deux services de cantine.
- Il est dommage de retourner à des matinées de 3h car le but de la réforme est d'augmenter le temps d'apprentissage des matinées. Des propositions sont faites pour décaler à 11h45 afin de gagner un quart d'heure.
- Les APC devront être placés en fonction des horaires choisis. Par exemple le mercredi de 11h30 à 12h30. L'élémentaire fait remarquer que cet horaire est peu adapté à un travail efficace, et induit une sortie décalée pour les enfants concernés.

➤ *Mme Lageat*

Au regard des expériences des différentes communes qu'elle gère, et afin de faire les choix pédagogiques les plus adaptés pour les enfants, elle souligne plusieurs points.

- La pause méridienne de 2h15 peut être trop longue car le temps libre est « accidentogène ». Il serait donc nécessaire de prévoir des aménagements sur le temps du midi pour occuper les enfants (jeux calmes...)
- Le point essentiel de la réforme est de raccourcir la journée de l'enfant et d'augmenter la disponibilité le matin donc il est souhaitable de gagner même 15' sur le matin avec une sortie à 11h45.

- L'adaptation de la réforme avec le décret HAMON doit être réécrit dans le PEDT de la mairie et applicable obligatoirement dans les deux écoles. Il n'est pas possible de fonctionner sur deux décrets différents au sein d'une même commune. De plus ce changement serait long et les délais restants sont courts.
- L'APC peut être organisé sur le temps du midi si la pause méridienne est allongée
- Si aucun consensus n'est trouvé pour choisir de nouveaux horaires, la DASEN décide soit de maintenir les horaires de l'an dernier, soit d'imposer les horaires départementaux (8h30-11h30 / 13h30-15h45)

➤ **Mairie**

Elle souhaite trouver le meilleur équilibre entre intérêt des enfants, les capacités de la commune et la qualité de l'enseignement avec une répartition la plus équitable possible. Il est rappelé qu'une demi-journée n'est pas envisageable en raison des contraintes organisationnelles et financières.

- Volonté de conserver les mêmes horaires sur les deux écoles car la distance est courte
- Volonté de conserver une entrée identique sur toutes les matinées
- Essayer de réaménager les horaires de la pause déjeuner car les enfants mangent trop tard au deuxième service (13h / 13h20) et les conditions de travail sont très difficiles actuellement pour le personnel
- Si une adaptation des horaires est envisagée, il serait préférable de conserver une sortie d'école à 16h00 pour ne pas désorganiser les familles qui se sont adaptées
- Volonté d'augmenter le temps scolaire du mercredi matin

Remarques :

- Les enfants ne peuvent pas avoir les mêmes horaires de sortie à cause de l'APC en élémentaire. Il est rappelé par plusieurs personnes que l'APC relève de l'organisation des enseignants et que ce paramètre n'est pas à prendre en compte pour le choix des rythmes scolaires.
- L'APC serait plus pratique s'il était organisé sur le temps du midi dans les deux écoles

Après discussions sur les différentes propositions, il est donc proposé à l'ensemble des collègues d'envisager les horaires suivants :

8h30 – 11h45 / 14h00 – 16h00
8h30 – 11h30 le mercredi matin

- Décalage à 11h45 pour gagner 15' de matinée
- Organisation pour une journée de 8h30 à 16h00 afin de moins perturber les familles
- Allongement de la pause méridienne pour plus de confort des enfants et du personnel

Demande de consensus sur les différents choix :

- 8h30 tous les matins : ok mais réserve de l'élémentaire qui préfère placer son APC de 8h30 à 9h30
- Heure du déjeuner à décaler de 11h45 à 14h00 : ok mais réserves en maternelle pour une pause méridienne plus longue en raison des risques d'accident. Mais Mme Turquet souligne que le quart d'heure serait bénéfique au personnel encadrant pour organiser le service dans de meilleures conditions pour les enfants.
- Après midi de 14h00 à 16h00 : ok car cela fonctionne correctement cette année.

Avis de Mme Lageat :

- Matinée plus longue ok
- 16h ok car le temps de sieste est respecté
- Attention à la pause méridienne, il faudra adapter l'encadrement pour maintenir la sécurité
- APC en élémentaire envisageable le mercredi de 11h30 à 12h30

Une réserve est émise par la représentante du périscolaire à propos de l'allongement de la pause méridienne. En effet, le quart d'heure de plus sera bénéfique pour la maternelle, mais en élémentaire ceux qui mangent plus tôt vont avoir une longue pause donc il faudra une grande vigilance. La mairie va réfléchir pour envisager un renforcement de la surveillance

Conclusion : un consensus a été trouvé entre les différents collègues même si celui-ci ne répond pas pleinement aux souhaits de chacun. Les familles ont été entendues, l'intérêt de l'enfant est préservé et il n'y a pas d'importantes modifications des habitudes.

Fin de séance à 20h00
Prochain COPIL le 28.05.2015



QUESTIONNAIRE SUR LES RYTHMES SCOLAIRES FEVRIER 2015 - **RETOUR PARENTS**

Répartition par école des questionnaires reçus :

	Maternelle	Elémentaire
Nombre de questionnaires reçus	89	92

L'organisation actuelle des rythmes scolaires vous convient-elle ?

	Maternelle	Texte	Elémentaire
Oui	17		21
Non	63		62
Sans avis	9		5

MATIN

Souhaiteriez-vous une entrée à l'école à 8h30 chaque jour de la semaine ?

	Maternelle	Elémentaire
Oui	66	59
Non	7	20
Sans avis	11	11

La durée actuelle de la matinée du mercredi vous convient-elle (9h30 – 11h30)?

	Maternelle	Elémentaire
Oui	8	18
Non	67	57
Sans avis	7	8

Si non, que proposez-vous ?

MIDI

Une pause déjeuner de 11h30 à 13h30 conviendrait-elle mieux à votre (vos) enfant(s) ?

	Maternelle	Elémentaire
Oui	57	50
Non	8	13
Sans avis	23	25

SOIRL'horaire actuel de sortie (16h) vous convient-il ?

	Maternelle	Elémentaire
Oui	27	27
Non	37	40
Sans avis	23	21

Dans l'hypothèse d'une fin d'école à 15h45, votre enfant irait-il :

	Maternelle	Elémentaire
A la maison	17	17
Chez un tiers	4	5
Périscolaire	64	45
A l'étude		23

LES NAPLes horaires actuels des NAP* vous conviennent-ils (16h30 – 17h30) ?

	Maternelle	Elémentaire
Oui	22	23
Non	29	29
Sans avis	36	29
Si non, plus tôt	30	20
Si non, plus tard	-	-

Quelle répartition des NAP* vous semble la plus pertinente ?

	Maternelle	Elémentaire
Regroupées sur une après-midi	40	35
Regroupées 2/3 soirs par semaine	20	18
Sans avis	20	37

Les NAP* doivent-elles être maintenues l'an prochain ?

	Maternelle	Elémentaire
Oui	42	28
Non	18	21
Sans avis	31	37

Votre enfant participe-t-il aux NAP* ?

	Maternelle	Elémentaire
Oui	23	27
Non	63	62

**Nouvelles activités périscolaires*



QUESTIONNAIRE SUR LES RYTHMES SCOLAIRES FEVRIER 2015 - **RETOUR ENSEIGNANTS**

Répartition par école des questionnaires reçus :

	Maternelle	Elémentaire
Nombre de questionnaires reçus	5	12

L'organisation actuelle des rythmes scolaires vous convient-elle ?

	Maternelle	Elémentaire
Oui	-	12
Non	5	-
Sans avis	-	-

MATIN

Souhaiteriez-vous une entrée à l'école à 8h30 chaque jour de la semaine ?

	Maternelle	Elémentaire
Oui	5	-
Non	-	12
Sans avis	-	-

La durée actuelle de la matinée du mercredi vous convient-elle (9h30 – 11h30)?

	Maternelle	Elémentaire
Oui	-	12
Non	5	-
Sans avis	-	-

MIDI

Une pause déjeuner de 11h30 à 13h30 conviendrait-elle mieux à votre (vos) enfant(s) ?

	Maternelle	Elémentaire
Oui	2	-
Non	2	12
Sans avis	1	-

SOIR

L'horaire actuel de sortie (16h) vous convient-il ?

	Maternelle	Elémentaire
Oui	-	12
Non	3	-
Sans avis	2	-

LES NAP

Les horaires actuels des NAP* vous conviennent-ils (16h30 – 17h30) ?

	Maternelle	Elémentaire
Oui	-	-
Non	2	-
Sans avis	3	12
Si non, plus tôt		
Si non, plus tard		

Quelle répartition des NAP* vous semble la plus pertinente ?

	Maternelle	Elémentaire
Regroupées sur une après-midi	5	-
Regroupées 2/3 soirs par semaine	-	12
Sans avis	-	-

Les NAP* doivent-elles être maintenues l'an prochain ?

	Maternelle	Elémentaire
Oui	1	-
Non	-	-
Sans avis	4	12

**Nouvelles activités périscolaires*

Questionnaire sur les rythmes scolaires : compte-rendu des remarques

MATERNELLE – mars 2015

MATIN

La durée actuelle de la matinée du mercredi vous convient-elle ?

Réponse : OUI

Enfant fatigué/petite journée 1

Réponse : NON

- 2h de classe c'est trop court	7
- organisation compliquée entre la fratrie	4
- rythmes scolaires inadaptés	31* (cf remarques diverses)
- Matinée débute trop tard / enfant désorienté	2

Proposition d'horaire

8h30-11h30	32
8h30-10h30	1
8h30-12h	2
9h-12h	1

Réponse : SANS AVIS

Enfant au centre de loisirs toute la journée 5

MIDI

Une pause déjeuner de 11h30 à 13h30 conviendrait-elle mieux à votre (vos) enfant (s) ?

Réponse : NON et SANS AVIS

11h30 trop tôt pour manger	1
Pause de 2h trop longue	2
Possibilité de s'alimenter à domicile	1
Horaire 12h-14h adapté	2

Réponse : OUI

Mieux adapté au rythme d'un enfant de maternelle	6
Digestion plus difficile en travaillant / matinée trop longue	2
Déjeuner trop tardif/ affamé /petit déjeuner tôt	37
Problème de collation (à la charge des parents)	6
Décalage horaire déjeuner familial à domicile	1
Sieste avancée/plus longue/ trop courte	3
Pause de 45 min pour déjeuner trop court	1

Proposition inclure un temps calme dans la pause méridienne 1

SOIR

L'horaire actuel de sortie (16h) vous convient-il ?

Réponse : NON

Sortie trop tôt	6
Ne voit plus le corps enseignants	1

Dans l'hypothèse d'une fin d'école à 15h45, votre enfant irait-il :

POUR la proposition (si gratuité jusqu'à 16h30 maintenu)	1
CONTRE la proposition	
Sieste déjà trop courte	1
Surcoût supplémentaire	3
Temps garderie augmenté	2
Beaucoup trop tôt	4

NAP

Les NAP doivent-elles être maintenues l'an prochain ?

Réponse : NON

Activités non intéressantes / similaires au centre de loisirs 6
Surcoût supplémentaire 4

Remarques

Demande de modification de la forme actuelle 4
Demande de moyens supplémentaires, prêt à payer 3
Regroupement sur une après-midi augmenterait la fréquentation

REMARQUES ET COMMENTAIRES

- Enfant fatigué 17
- harmonisation des horaires élémentaire/maternelle 6
- pas de NAP pour les PS 6
- trop de lieux pour un enfant le mercredi (garderie, école, cantine élémentaire, sieste et centre de loisirs pour une élève de PS) 1
- turn-over des animateurs trop important 2
- satisfaction du rythme actuel 1
- Enfant aime les NAP 1
- Pour l'école le mercredi (pas le samedi) 1
- Pour l'école le samedi (pas le mercredi) 1
Remarque : équipe du centre investie et à l'écoute des enfants 1

- RYTHMES SCOLAIRES INADAPTES

Pas d'école le mercredi 15
Revenir aux horaires des années précédentes (8h30-11h30 et 13h30-16h30) 7

-Propositions de NAP

Jardinage
Musique (découverte d'instrument)
Danse
Partenariat professionnel de sport ou art

ELEMENTAIRE – mars 2015

REMARQUES ET COMMENTAIRES

- Enfants plus fatigués que l'an dernier
- La réforme ne tient pas compte du bien-être des enfants et coûte cher aux familles
- Pas de possibilité de faire les NAP et l'étude car mêmes horaires
- Incompréhension de la tarification du mercredi au centre de loisirs
- Pas d'intérêt d'aller à l'école le mercredi pour seulement 2h
- NAP peu pertinentes et horaires inadaptés, parents prêts à payer pour une plus grande diversité et qualité
- Volonté d'un retour sur une semaine de 4 jours ou des après-midi consacrées au sport, activités artistiques et manuelles
- Demande d'harmonisation des horaires entre les deux écoles
- Pas de fin d'école à 15h45 et maintien de la gratuité de 16h00 à 16h30
- Mécontentement des conditions d'accueil jusqu'à 16h30
- Demande de ne pas engendrer trop de changements dans l'organisation familiale

ANNEXE 3

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
8H30 5h30	8H30 5h30	8H30 5h15	8H30 5h30	8H30 5h30	8H30	8H30	8H30 9H30 11H30	8H30	8H30
12H	12H	11H45	12H	12H	12H	12H		12H	12H
14H 5h45	14H 5h45			14H 5h45	14H	14H		14H	14H
16H15	16H15			16H15	16H	16H		16H	16H

MATERNELLE

ELEMENTAIRE

Points positifs :

- Des matinées régulières
- mercredi matin : plus de temps pour apprentissages
- après-midi : plus de temps pour apprentissages pour les PS
- jeudi : enfants très énergiques ce jour-là, 1/2 journée suffisante

Et une plage plus longue l'après-midi, mieux adaptée pour organiser les NAP

Points positifs :

- régularité des matinées et des après-midi

Points positifs pour les 2 écoles : -mercredi : mêmes horaires début des cours ; -mercredi et les après-midi à la sortie des classes : les familles n'ont pas à courir et s'inquiéter avec le ¼ d'heure de battement.

Proposition 1 : après midi libérée

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
8h30	8h30	8h30	8h30	8h30
11h45	11h45	11h45	11h45	11h45
14h00	14h00			14h00
16h30	16h30			16h30

Points positifs :

- Régularité des matinées
- Repas avancé
- Après midi du jeudi libérée car enfants fatigués et plus de possibilités pour les NAP
- Retour sortie à 16h30

Points négatifs :

- Journée non raccourcie pour les enfants
- Apprentissages de 5h45 par jour : ne correspond pas aux exigences du décret
- Peu d'enfants seront récupérés le jeudi midi donc faisabilité des NAP ?

Proposition 2 : deux après midi allégées

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
8h30	8h30	8h30	8h30	8h30
11h30	11h30	11h30	11h30	11h30
13h30	13h30		13h30	13h30
16h30	15h00		16h30	15h00

Points positifs :

- Régularité des matinées et repas avancé
- Possibilité de participer aux NAP (15h-16h30 deux fois par semaine) et à l'étude (16h30-18h ou 15h-16h30 selon le jour)
- Sortie à 16h30 arrangeante pour les familles

Points négatifs :

- Journée non raccourcie pour les enfants 2 fois par semaine
- Journée de 6h : ne correspond pas aux exigences du décret
- Problème de l'étude auprès des enseignants qui doivent attendre la fin des NAP

Proposition 3 : aménagement des horaires actuels

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
8h30	8h30	8h30	8h30	8h30
11h30	11h30	11h30	11h30	11h30
13h45	13h45		13h45	13h45
16h00	16h00		16h00	16h00

Points positifs :

- Régularité des journées et repas avancé
- Allongement de la pause méridienne pour faciliter le repas des enfants du deuxième service
- Heure récupérée le mercredi matin répercutée par 15' de plus par jour
- Maintien de la sortie à 16h pour l'organisation des familles

Points négatifs :

- Matinées courtes
- Sortie décalée le mercredi si l'APC est de 11h30 à 12h30